

A qui s'adresse le Défi ?

Le Défi s'adresse aux étudiants appartenant à un établissement d'enseignement supérieur européen situé dans un des Etats Membres de l'Agence Spatiale Européenne*. Les thèmes de travail étant variés, le Défi s'adresse aussi bien à des étudiants en ingénierie, médecine, économie, droit, communication, design, ...

Il n'est pas prévu d'inscription individuelle : chaque équipe comporte au minimum deux personnes et au maximum cinq personnes . Le changement de participants pendant la compétition est autorisé sous réserve d'une justification valable.

Pour le lot de travaux « Médecine », le regroupement d'étudiants de deux établissements est autorisé au sein d'une même équipe (voir la description des lots de travaux).

* : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Suède, Suisse et Tchéquie. La Slovaquie, la Slovénie, la Lettonie et la Lituanie ont le statut de membre associé. La Bulgarie, Chypre, la Croatie et Malte ont des accords de coopération avec l'ESA.

Inscription

Les étudiants souhaitant participer au Défi et qui ont reçu l'autorisation de principe d'un

représentant officiel de leur établissement d'enseignement (Directeur, Directeur des Études, Professeur) s'inscrivent par le biais d'un formulaire sur ce même site (dans l'onglet "Inscription"), sur lequel ils précisent le lot de travaux qui les intéresse ainsi que leurs motivations.

Chaque inscription est soumise au Comité de Pilotage du Défi. Celui-ci analyse la capacité de l'équipe à s'investir efficacement sur ce lot de travaux en se basant sur les compétences de l'établissement d'origine et les arguments présentés dans la lettre de motivation. Après l'aval du Comité, pour être définitivement prise en compte, l'inscription devra être cautionnée par écrit par un représentant officiel de l'établissement d'origine.

Une fois inscrit

Chaque équipe reçoit un code d'accès permettant la récupération de données complémentaires spécifiques à chaque lot .